

Spécialité Educateur sportif mention Luites olympiques et disciplines associées

RNCP40482 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15403
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	17/02/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19210071700011	Former et organiser l'évaluation
COMITE REGIONAL OCCITANIE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES	82434305700017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement des luites olympiques et disciplines associées nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « luites olympiques et disciplines associées » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis
- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du

sport ou de l'animation

- Conception de séances et de cycles de séances d'initiation, et d'apprentissage des luttes olympiques et disciplines associées
- Conduite de séances d'initiation, et d'apprentissage de luttes olympiques et disciplines associées
- Évaluation de séances et de cycles de séances d'initiation, et d'apprentissage des luttes olympiques et disciplines associées

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Définir les finalités d'un cycle de séances de luttes olympiques et disciplines associées, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap

Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances de luttes olympiques et disciplines associées, en vue de répondre aux finalités du cycle de séances et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap

Vérifier l'ensemble des conditions de pratiques nécessaires à la réalisation d'une séance de luttes olympiques et disciplines associées, en tenant compte de son contenu pour s'assurer de son bon déroulement

Accueillir les pratiquants à une séance de luttes olympiques et disciplines associées, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap

Conduire en sécurité une séance en utilisant les techniques et règlements sportifs de luttes olympiques et disciplines associées, tout en prenant en compte les réactions et réalisations des pratiquants, en vue de favoriser leur participation, leur implication et les collaborations et atteindre les objectifs de la séance

Repérer les besoins individuels d'accompagnement en observant les pratiquants et en interagissant avec eux lors de séance de luttes olympiques et disciplines associées afin d'apporter des conseils personnalisés adaptés favorisant la progression et permettant de réduire les risques accidentogènes

Analyser une séance de luttes olympiques et disciplines associées en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et participer à la progression des pratiquants

Évaluer un cycle de séances de luttes olympiques et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

Blocs de compétences

RNCP40482BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

RNCP40482BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.

RNCP40482BC03 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des luttes olympiques et disciplines associées dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les finalités d'un cycle de séances de luttes olympiques et disciplines associées, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap

Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances de luttes olympiques et disciplines associées, en vue de répondre aux finalités du cycle de séances et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap

Vérifier l'ensemble des conditions de pratiques nécessaires à la réalisation d'une séance de luttes olympiques et disciplines associées, en tenant compte de son contenu pour s'assurer de son bon déroulement

Accueillir les pratiquants à une séance de luttes olympiques et disciplines associées, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap

Conduire en sécurité une séance en utilisant les techniques et règlements sportifs de luttes olympiques et disciplines associées, tout en prenant en compte les réactions et réalisations des pratiquants, en vue de favoriser leur participation, leur implication et les collaborations et atteindre les objectifs de la séance

Repérer les besoins individuels d'accompagnement en observant les pratiquants et en interagissant avec eux lors de séance de luttes olympiques et disciplines associées afin d'apporter des conseils personnalisés adaptés favorisant la progression et permettant de réduire les risques accidentogènes

Analyser une séance de luttes olympiques et disciplines associées en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et participer à la progression des pratiquants

Évaluer un cycle de séances de luttes olympiques et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances d'initiation ou d'apprentissage de lutte ou disciplines associées.

2.
une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'initiation ou d'apprentissage de lutte ou disciplines associées suivie d'un entretien.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'animateur de luttes olympiques et disciplines associées exerce principalement auprès des structures privées relevant du secteur associatif (majoritairement des clubs affiliés à la Fédération française de lutte et disciplines associées) mais aussi auprès de collectivités territoriales, d'écoles multisports, d'établissements de santé, de centres de prévention,...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BPJEPS « luttes olympiques et disciplines associées » exerce le métier d'éducateur sportif, animateur de lutte et disciplines associées.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'animateur de lutte et disciplines associées est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- Attester de la possession du PSC1 ou équivalent ;
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en lutte ou disciplines associées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury. Dans le cas où les proportions requises aux trois alinéas précédents ne sont pas atteintes lors de la tenue de ses réunions plénières, en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement sous réserve de la présence d'au moins un formateur ou cadre technique, au moins un employeur et au moins un salarié, en dehors du président ou de son suppléant.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 168 €
Selon la branche	6 000 € – 9 072 €
Prise en charge	Branches concernées
7 168 €	Valeur par défaut · 207 branches

9 072 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF Sport, CPNEF de l'audiovisuel
8 550 €	CPNE des MFR
8 362 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2030
Date de dernière délivrance possible	17/02/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37387

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP38917, RNCP39926, RNCP40011, RNCP40031, RNCP40034, RNCP40045, RNCP40049, RNCP40050

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40482/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 750 € – 8 700 €
Durée	540 – 1086 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	15 109 €
Coût moyen par dossier	1 679 €
Durée moyenne	649 h
Période	09/2025 – 09/2026
France compétences	94 %
Compte d'engagement citoyen	3 %
France Travail	2 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.